



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## carte électorale

Question écrite n° 34053

### Texte de la question

M. Francis Saint-Léger \* appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales au sujet du découpage des circonscriptions législatives et des cantons. Il désire savoir s'il est prévu de procéder à un redécoupage de ces entités électorales.

### Texte de la réponse

Tout remodelage des circonscriptions législatives doit être fondé sur des critères démographiques conformément aux principes rappelés par le Conseil constitutionnel. Le Gouvernement poursuit ses réflexions sur l'éventualité d'un tel remodelage. Un groupe de travail vient d'être installé au ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales pour en étudier les conditions de faisabilité et proposer les critères qui pourraient les guider.

### Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34053

**Rubrique :** Élections et référendums

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2004, page 1161

**Réponse publiée le :** 15 mars 2005, page 2775